

Choisir Desjardins, c'est contribuer à changer les choses.



Caisse populaire de Cap-Rouge



Gilles Dion
Président

Message du président

C'est avec plaisir que je vous présente, au nom des dirigeants, cette revue de l'année 2017 pour la Caisse populaire Desjardins de Cap-Rouge.

Un moteur de développement durable.

En 2017, la Caisse a enregistré des excédents d'exploitation de 2 394 000 \$. Ces résultats constituent un excellent indicateur de notre saine gestion ainsi que de la fidélité de nos membres et clients. Cette rentabilité est attribuable à une forte adhésion et une large utilisation des produits et services Desjardins.

Grâce à l'appui des membres et clients, Desjardins est en mesure d'enrichir la vie des personnes et des communautés. Un des leviers de la Caisse pour y parvenir est le Fonds d'aide au développement du milieu. L'an dernier, nous avons distribué 52 700 \$ à même ce Fonds. À cette somme s'ajoutent nos engagements sous la forme de dons et de commandites, pour un total de 95 400 \$.

C'est l'ensemble de l'engagement des membres, des employés et des dirigeants de la Caisse populaire Desjardins de Cap-Rouge qui forme cet incroyable moteur de développement durable et compose notre distinction coopérative.

Une évolution au rythme de vos habitudes.

Le Mouvement Desjardins compte plus de 7 millions de membres et clients. C'est ce grand nombre qui nous motive à poursuivre sans cesse l'amélioration de nos services et à développer nos produits pour vous offrir un Desjardins au cœur de vos besoins.

C'est pour cette raison que l'innovation est au centre de nos actions. Prenons l'application AccèsD mobile en exemple. Depuis 2017, elle est accessible de manière sécuritaire grâce à vos empreintes digitales : vous pouvez y personnaliser votre Info solde, faire le dépôt de vos chèques ou d'un montant d'argent dans votre compte Hop-Ép@rgne. Il y a aussi Android Pay qui est venu rejoindre Apple Pay pour compléter l'éventail des solutions

de paiement mobile Desjardins. La nouvelle application de Desjardins Assurances, qui offre un accès direct à votre dossier d'assurance, s'ajoute à ces nombreuses innovations.

Depuis l'automne 2017, l'ajout de la signature électronique permet de signer virtuellement les documents d'hypothèque ou toute demande de financement. Les réceptions de contrat par la poste et les déplacements à la Caisse sont révolus. Il suffit désormais de cliquer pour signer. C'est une solution sécuritaire et moderne qui simplifie la vie.

Cette évolution numérique est une de nos multiples façons d'être à la bonne place, au bon moment, pour chacun de nos membres.

Au cœur de votre vie financière.

Au cours de la dernière année financière, nous avons revu certaines de nos pratiques pour mieux répondre aux attentes de nos membres en abolissant, entre autres, les frais Interac. Nous avons aussi modifié le moment où sont appliqués les frais d'effet sans provision sur les chèques, ce qui donne un délai supplémentaire à nos membres afin d'honorer les montants. Ici encore, nous avons mis l'intérêt de nos membres à l'avant-plan.

En octobre 2017, à l'occasion d'un important congrès de Desjardins, les Caisse ont adopté une nouvelle orientation visant à faire évoluer la surveillance au cœur de leurs opérations. Comme c'est généralement le cas dans les coopératives et les entreprises, la responsabilité de la surveillance serait confiée à un comité du conseil d'administration plutôt qu'à un conseil distinct. Certaines exigences légales et réglementaires doivent encore être satisfaites pour concrétiser cette orientation et c'est pourquoi je tiens à remercier les membres du conseil de surveillance qui continuent d'assumer leur rôle avec le même sérieux en dépit de ce contexte particulier.

Cette année, votre caisse a entrepris, avec les dirigeants de la Caisse populaire Desjardins de Saint-Augustin-de-Desmaures, une réflexion pour répondre de manière optimale aux besoins de nos membres respectifs. Un comité a été formé de représentants des deux caisses pour analyser la pertinence et la faisabilité d'un regroupement, au bénéfice de nos membres.

Votre caisse tiendra une séance d'information pour répondre aux questionnements et faire entendre la voix de ses membres sur ce projet que nous croyons porteur d'avenir. Ce projet devra être approuvé par les membres lors d'une assemblée générale extraordinaire.

Une fierté qui se partage.

Je remercie tous ceux et celles qui s'engagent avec passion à la Caisse : les dirigeants, les gestionnaires ainsi que les employés. Sous la direction dynamique de M. Michel Bédard, leur travail, leurs compétences et leur grande capacité d'adaptation permettent à notre coopérative de répondre toujours plus efficacement à vos besoins. Merci aussi à nos partenaires du Mouvement Desjardins de coopérer avec nous afin de bien vous servir.

Enfin, merci à nos 14 871 membres pour la confiance qu'ils nous témoignent. Choisir Desjardins, c'est plus que choisir une institution financière. C'est choisir de prendre part à un grand mouvement coopératif et de lui donner les moyens de contribuer activement à la vie des gens et des collectivités.

Des chiffres qui parlent :

- **2,4 M\$ en excédents d'exploitation**
- **9,1 % de croissance des excédents d'exploitation**
- **1,06 G\$ de prêts et d'épargne sous gestion**
- **8,6 % de croissance des prêts et de l'épargne sous gestion**



Michel Bédard
Directeur général

jamais, participer activement au quotidien de nos membres. Nous sommes en bonne position pour dynamiser le développement de nos affaires et notre relation avec nos membres et clients.

Voici les résultats financiers détaillés de la Caisse populaire Desjardins de Cap-Rouge ainsi que la quote-part du revenu des activités dans les filiales du Mouvement Desjardins, au 31 décembre 2017. Ces résultats sont indissociables de la confiance et de l'engagement de nos 14 871 membres. Cette fidélité permet d'enrichir la vie de nos membres, de nos clients et de notre communauté.

S'adapter pour assurer notre croissance¹.

Évolution du volume d'affaires (M\$)

	2014	2015	2016	2017
Épargnes et placements ²	522,7	565,3	632,6	699,1
Financement	323	329,2	340,1	361,3
Total	845,7	894,5	972,7	1 060,4

Forte d'un volume d'affaires sous gestion de 1,06 G\$, en hausse de 8,6 % par rapport à 2016, la Caisse occupe une très bonne position dans son marché. Grâce à son appartenance au Mouvement Desjardins et à sa participation dans ses filiales, la Caisse a accès à une large gamme de produits et de services financiers en mesure de répondre à la diversité grandissante des besoins de ses membres.

À titre d'exemple, citons les transactions entièrement automatisées, qui comptent maintenant pour 86,8 % de l'ensemble des transactions effectuées, comparativement à 2 % pour les transactions faites au comptoir. Cette autonomie, pour effectuer des transactions financières, est intimement liée aux outils que nous mettons à la disposition de nos membres et clients.

Nos efforts donnent de bons résultats.

L'actif de votre coopérative financière s'établit à 446 M\$, une progression de 8,4 % par rapport à l'an passé. Les prêts aux particuliers et aux entreprises s'établissent à 345 M\$, soit une augmentation de 4,3 %².

Le passif de la Caisse est de 410 M\$, il affiche une hausse de 9,1 %. Il comprend, entre autres, les dépôts totalisant 395 M\$, avec une augmentation de 8,7 %, de même que les emprunts se chiffrent maintenant à 7,6 M\$, avec une augmentation de 18,3 %.

Toujours au 31 décembre 2017, l'avoir de votre coopérative a connu une légère croissance de 0,9 % pour se stabiliser à 35 M\$.

Ratio de capital.

Les fonds propres de la Caisse sont à un niveau conforme en ce qui a trait à la norme sur la suffisance des fonds propres des caisses, telle qu'établie par la Fédération des caisses du Québec. Voici les ratios de la Caisse :

	Au 31 décembre 2017 %	Au 31 décembre 2016 %	Norme %
Fonds propres de catégorie 1A par rapport à ses actifs à risque	16,08	12,31	>= 11
Fonds propres de catégorie 1 par rapport à ses actifs d'expansion	5,49	4,77	>= 3,5

Message de la direction générale

Bonne performance.

En 2017, notre caisse, comme tout le Mouvement Desjardins, a été à pied d'œuvre afin d'offrir des expériences distinctives et pertinentes. La priorité de la Caisse demeure l'atteinte des objectifs financiers et la réalisation des projets de nos membres. Grâce, entre autres, à l'application AccèsD sur les téléphones intelligents, nous pouvons, plus que

Coup d'œil sur nos résultats.

Au cours du dernier exercice, votre caisse a réalisé des excédents d'exploitation de 2,4 M\$, en hausse de 9,1 % par rapport à l'année précédente.

Le revenu d'intérêts totalise 11 M\$, une diminution de 0,7 % par rapport à l'an passé. Les frais d'intérêts ont, quant à eux, subi une compression de 1,1 %, pour se chiffrer à 3,7 M\$.

Les autres revenus, provenant en majeure partie de la distribution de produits et services des composantes de Desjardins, totalisent 3,2 M\$, en hausse de 3,6 % par rapport à l'année dernière.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a été de 104 000 \$, soit 0,03 % de l'ensemble du portefeuille de prêts consentis à nos membres particuliers et entreprises.

Les frais autres que d'intérêts ont connu une baisse modérée dans l'ensemble, soit une variation de 2,3 % pour atteindre 8 M\$.

Distinction coopérative : la ristourne.

Nous proposons le versement d'une ristourne de 545 000 \$ ainsi que le versement d'un montant de 75 000 \$ au Fonds d'aide au développement du milieu, une forme de ristourne collective nous permettant d'enrichir concrètement notre collectivité en appuyant des projets structurants.

Cette répartition s'appuie sur l'importance de l'équilibre entre la distribution des excédents, la croissance et la capitalisation. La Caisse, comme l'ensemble du Mouvement Desjardins, doit assurer une forte capitalisation. Le développement et la pérennité de celle-ci s'appuient sur une juste répartition entre les besoins de ses membres et les exigences des marchés financiers.

L'évolution de la ristourne a été l'un des sujets abordés lors du dernier congrès du Mouvement Desjardins. Il a été convenu que la ristourne sera améliorée, à compter de 2019, en tenant compte de l'utilisation annuelle d'un plus vaste éventail de produits et services de Desjardins, incluant par exemple la carte de crédit et les assurances.

Équipe dévouée à ses membres et clients.

Je tiens à souligner l'engagement et la mobilisation de nos 37 employés qui assurent une présence constante et soutenue et sont dévoués à l'accompagnement et la réalisation des projets de nos membres et clients. Je les remercie d'avoir choisi Desjardins comme employeur.

Merci également aux dirigeants de la Caisse, des gens qui adoptent et mettent de l'avant les valeurs de Desjardins, des gens qui aiment profondément leur collectivité et leur région. Leur investissement en temps et en énergie est essentiel pour le développement et le dynamisme de notre communauté.

Choisir Desjardins, c'est participer tous ensemble à un milieu plus dynamique!

Engagement de la Fédération au bénéfice des détenteurs de parts permanentes.

À la demande de l'Autorité des marchés financiers, la Fédération des caisses Desjardins du Québec a garanti en faveur des porteurs de parts permanentes émises par une caisse Desjardins du Québec, le paiement de certaines sommes dans l'éventualité d'un dommage relié au contenu des états financiers annuels combinés audités et du rapport de gestion annuel du Mouvement des caisses Desjardins, mis à leur disposition sur le site Internet www.sedar.com. Cet engagement de la Fédération est sujet à certaines conditions. Les détenteurs de parts permanentes peuvent obtenir des détails sur cet engagement en s'adressant à la Caisse.

De plus, les états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec sont rendus publics sur le site www.desjardins.com.

¹ Ces commentaires sont un aperçu du rapport financier, disponible sur demande et accessible sur le site Internet de la Caisse. De plus, les états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec sont rendus publics sur le site : desjardins.com.

² Total bilan et composantes Desjardins (hors bilan).



Christophe Scherrer
Président

Mot du conseil de surveillance

Le conseil de surveillance est une instance de gouvernance propre au réseau des Caisses Desjardins. La Loi sur les coopératives de services financiers lui confie un mandat spécifique, soit celui de veiller au respect des dimensions éthique, déontologique et coopérative de la Caisse.

Au cours de la dernière année, le conseil de surveillance a tenu cinq réunions et participé à trois rencontres de présidents de conseil de surveillance afin de mieux comprendre certains dossiers porteurs pouvant influencer les orientations et les décisions de la Caisse. Étant engagé à collaborer avec le conseil d'administration et la direction générale de la Caisse, il a pris part à un colloque et à quatre rencontres conjointes avec le conseil d'administration.

Dimensions éthiques.

L'éthique, au sein de Desjardins, vise à assurer une cohérence entre les propos, les décisions et les actions de la Caisse. Elle rappelle le lien entre la réalisation de la mission de Desjardins, l'intégration de ses valeurs dans les pratiques quotidiennes et le respect par les dirigeants et les employés de leurs obligations déontologiques.

L'éthique, à Desjardins, s'ancre dans :

- l'identité coopérative;
- les valeurs qu'elle partage avec des milliers de coopératives à travers le monde, soit celles de l'Alliance coopérative internationale, et ses valeurs propres;
- la concrétisation de ces valeurs pour réaliser sa mission.

Sur le plan éthique, le conseil de surveillance s'est assuré que la Caisse, les dirigeants et les employés ont pris en compte les valeurs de Desjardins pour guider leur conduite.

Dimension déontologique.

Desjardins accorde un haut niveau d'importance à l'intégrité, fondement d'un solide lien de confiance avec les membres, les partenaires d'affaires, la collectivité et les autorités gouvernementales. Le rôle du conseil de surveillance consiste à faire respecter les principes et les règles déontologiques et à dépister les situations non conformes pour rapidement les corriger. Voici le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année.

1. Conflit d'intérêts

Le conseil de surveillance déclare qu'aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.

2. Dépôts et prêts aux personnes intéressées³

Le conseil de surveillance n'a constaté aucune dérogation :

- à la règle déontologique relative aux dépôts acceptés par la Caisse et provenant d'une personne intéressée ; et
- aux règles déontologiques relatives au crédit consenti à une personne intéressée ainsi qu'au traitement des situations d'irrégularité relatives à un tel crédit.

Notez que les prêts accordés par la Caisse aux personnes intéressées totalisent 1 386 508,26 \$ pour l'exercice écoulé.

3. Octroi de contrats à des personnes visées⁴ par le Code

La Caisse peut conclure un contrat avec des personnes visées par le Code en respectant les conditions prévues à cet effet. À ce titre : aucun contrat n'a été octroyé aux personnes visées.

Dimension coopérative.

Le conseil de surveillance s'assure de l'intégration des valeurs de Desjardins dans les pratiques commerciales et les pratiques de gestion de la Caisse et veille à ce que celles-ci contribuent au développement de son milieu et à l'éducation économique et financière des membres.

Au cours de la dernière année, les activités du conseil ont porté sur les éléments suivants :

- la participation des membres à la vie associative, notamment grâce aux mécanismes mis en place par la Caisse pour informer, écouter et consulter ses membres;
- les activités et les moyens offerts aux membres pour les accompagner dans leur gestion financière;
- les stratégies mises en place par la Caisse pour améliorer la satisfaction des membres et répondre à leurs besoins;
- le soutien de la Caisse au développement du milieu, notamment par l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et par l'octroi de dons et commandites;
- la collaboration de la Caisse avec les autres types de coopératives.

Le conseil de surveillance est satisfait des travaux réalisés au cours de la dernière année.

Comme mentionnés dans le message du président du conseil d'administration, des changements seront apportés à la manière dont est assurée la surveillance de la Caisse pour les dimensions éthique, coopérative et déontologique. Soyez assurés que votre conseil de surveillance jouera son rôle avec la même rigueur, tout au long de la mise en place de cette nouvelle structure. Je souhaite d'ailleurs remercier les membres du conseil pour leur engagement ainsi que la direction générale pour son soutien dans la réalisation de notre mandat.

Fonds de participation.

Les placements que les caisses détiennent dans les fonds de participation permettent à la Fédération des caisses Desjardins du Québec de coordonner les investissements dans les filiales du Mouvement Desjardins et les investissements régionaux. Le tableau ci-après présente, pour la Caisse, sa participation dans chacun des fonds de participation ainsi que le rendement réalisé sur ce placement en fin d'exercice.

	Parts détenues au 31 décembre 2017	Rendement moyen
	\$	%
Fonds provinciaux		
Société de Services des caisses Desjardins (SER)	(110)	-
Gestion Desjardins Capital (INV)	65 409	12,31
Desjardins Holding financier (FIN5A)	12 441 494	14,45

Approbation du rapport annuel.

Nous certifions que le rapport annuel de la Caisse populaire Desjardins de Cap-Rouge, pour l'année financière complétée au 31 décembre 2017, répond aux exigences de la Loi sur les coopératives de services financiers et qu'il a été dûment approuvé par le conseil d'administration de la Caisse.

Gilles Dion
Président

Sophie Giroux-Blanchet
Secrétaire

³ Personnes intéressées : les dirigeants de la Caisse et ceux de la Fédération, ainsi que les personnes qui leur sont liées; la personne morale ou la société, dont la majorité des administrateurs ou dirigeants sont également des dirigeants de la Caisse ou de la Fédération.

⁴ Personnes visées : les personnes intéressées, les employés et leurs personnes liées, ainsi que les membres de la famille immédiate des dirigeants et des employés de la Caisse.

Sommaire du portefeuille de prêts.

Au 31 décembre 2017, la Caisse continuait de présenter un portefeuille de prêts de grande qualité. En effet, les prêts bruts en souffrance, mais non douteux, ainsi que les prêts douteux bruts ne représentaient respectivement que 0,6 % et 0,1 % du solde brut des prêts.

Le tableau suivant présente la répartition des prêts par catégorie d'emprunteur et les montants des prêts bruts en souffrance, mais non douteux, des prêts douteux bruts ainsi que des provisions individuelles et de la provision collective afférentes⁵.

(en milliers de dollars canadiens)

	Solde brut des prêts (\$)	Prêts bruts en souffrance mais non douteux (\$)	Prêts douteux bruts (\$)	Provisions individuelles (\$)	Provision collective (\$)	Prêts nets au 31 décembre 2017 (\$)	Prêts nets au 31 décembre 2016 (\$)
Particuliers							
Habitation	190 062						
Consommation et autres	48 391						
	238 453	1 528	60	57	90	238 306	231 620
Entreprises							
Commerciales et industrielles	97 689						
Agricoles, forestières et pêcheries	5 433						
Administration et institutions publiques	3 251						
	106 373	573	410	224	190	105 959	98 584
Total	344 826	2 101	470	281	280	344 265	330 204

Sommaire du portefeuille de dépôts.

Au 31 décembre 2017, les dépôts des membres à la Caisse s'élevaient à 395 038 k\$ en hausse de 31 620 k\$, ou de 8,7 %, depuis la fin de l'année précédente. Soulignons que la principale source de financement de la Caisse pour assurer son expansion provient des dépôts des particuliers. Ces dépôts représentaient 79,6 % du total des dépôts au 31 décembre 2017.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des dépôts par catégorie de déposant et les montants des divers types d'épargne⁵.

(en milliers de dollars canadiens)

	Epargne opérations (\$)	Comptes à plage de taux (\$)	Épargne stable (\$)	Épargne à terme (\$)	Épargne régimes enregistrés (\$)	Total au 31 décembre 2017 (\$)	Total au 31 décembre 2016 (\$)
Particuliers	35 120	48 895	64 727	48 668	116 921	314 331	294 534
Entreprises	31 546	7 579	17 783	16 588	-	73 496	63 398
Secteur public et autres	4 403	-	2 362	446	-	7 211	5 486
Total	71 069	56 474	84 872	65 702	116 921	395 038	363 418

5 Se référer à la note 2 des états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec accessible sur le site www.desjardins.com pour obtenir de l'information additionnelle sur le mode de présentation et les principales méthodes comptables.

Dirigeants de la Caisse.

Conseil d'administration

au 31 décembre 2017

Nom	Fonction
Gilles Dion	Président
Roland Villeneuve*	Vice-président
Sophie Giroux-Blanchet*	Secrétaire
Johanne Benoit	Administratrice
Carole Lapointe*	Administratrice
Isabelle Gagnon	Administratrice
Martine Lavoie Hudon	Administratrice

Nom	Fonction
Louis Lévesque	Administrateur
Georges Marchildon	Administrateur
Olivier d'Amours	Dirigeant de la relève

Comptez sur vos experts en entreprise



Votre centre Desjardins Entreprises-Québec-Portneuf est votre allié dans la gestion des nombreux défis qui ponctuent votre parcours d'entrepreneur et de chef d'entreprise. Retrouvez une gamme complète de solutions d'affaires, peu importe votre secteur d'activité, la taille de votre entreprise et son stade de développement.

Hautement qualifiée, notre équipe d'experts-conseils fera la différence dans la poursuite de vos affaires grâce à leur expertise de pointe dans différents secteurs.

Desjardins Entreprises-Québec-Portneuf

- Un volume d'affaires de 4,5 G\$
- 14 000 membres entreprises qui nous font confiance
- Une équipe de 85 experts dans la gestion financière des entreprises
- Près de 2,2 G\$ en engagement de crédit et 2,3 G\$ en volume d'épargne

Conseil de surveillance

au 31 décembre 2017

Nom	Fonction
Christophe Scherrer*	Président
Denise Bolduc	Secrétaire
André Garon	Conseiller
Lucile Imbert	Conseillère
Ginette Leclerc*	Conseillère

*Dirigeants sortants et rééligibles

418 651-5487
1111, boul. de la Chaudière
Québec (Québec) G1Y 3T4

caissedecaprouge.com
caissedecaprouge



Desjardins
Caisse populaire de Cap-Rouge